



Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du samedi 12 avril 2014

Sous la présidence de M. Le Maire Christian ALEXANDRE

Etaient présents :

ALEXANDRE Christian, ALLARD Jean-Yves, GEORGET Arthur, JOUBERT Marc, LACROIX Yvette, MARTIN Isabelle, MATICHARD Gilles, PICARD Eric, PORTENEUVE Fabien, RECOQUE Pascal.

Etait absent :

HAUTEVILLE Cyril

Secrétaire de Marie :
PELIN Florence

Secrétaire de séance :
ALLARD Jean-Yves

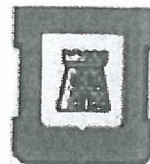
Rappel des activités depuis le précédent Conseil Municipal :

- Réunions à la Communauté de Commune : Présentation des nouvelles équipes municipales. Un choix concernant le recrutement d'un médecin a été fait. La candidate retenue est Roumaine, elle termine ses études en Espagne et se perfectionne actuellement en langue française.
- Une rencontre est prévue la dernière semaine d'avril avec la sous-préfète.
- Rencontre le 11/04/14 avec le trésorier payeur pour établir un bilan financier de la commune. Il ressort de cette réunion que notre commune est limitée pour des investissements futurs (pendant 1 à 2 ans). Une gestion rigoureuse est donc indispensable. L'excédent budgétaire de fonctionnement de 137 000 € constaté en fin d'exercice est très fragile car il correspond à des entrées (coupes de bois) qui ne seront pas systématiquement renouvelables.
- Indemnités des élus : Une réflexion est en cours concernant la réaffectation des indemnités du Maire et des Adjointes. Le fait de ne pas les percevoir pourrait entraîner la suppression d'une dotation d'état.

Mairie de VIVEROLS

Le Bourg

63840 VIVEROLS



- Prise de contact avec l'architecte des bâtiments de France pour avoir des informations sur certaines subventions non versées concernant les travaux de restauration de la Maison Granet, nous sommes en attente d'une réponse de sa part.
- Réunion du Conseil d'Administration de la Maison de Retraite : il est préférable que les délégués choisis soient présents sur la commune en semaine : de fait Jean Yves ALLARD est remplacé par Yvette LACROIX dans cette délégation.

La question du remplacement de la directrice de la Maison de Retraite reste ouverte.

Mise en place des Commissions Communales :

Monsieur le Maire rappelle son souhait d'une répartition entre tous les conseillers municipaux des Commissions Communales.

Chaque responsable de commissions devra organiser le travail de sa commission et des sous commissions associées.

Avant-propos : Lecture par M. le Maire d'une lettre de Gilles MATICHARD justifiant son refus de prendre en charge une commission en tant que responsable.

A l'issue des propositions et discussions la répartition des Commissions Communales est la suivante :

COMMISSIONS	RESPONSABLES	CO-RESPONSABLES	SOUS-COMMISSIONS
BUDGET	MARTIN	ALEXANDRE	BRIGOLLE R.
"LE BOURG" - EAU-SYNDICAT ASSAINISSEMENT - BATIMENTS	JOUBERT	RECOQUE - ALLARD HAUTEVILLE	
"LES HAMEAUX"	HAUTEVILLE	PICARD	
SANTE	ALEXANDRE	LACROIX - JOUBERT	Maison de Retraite : GAYARD S.
ECOLE	PORTENEUVE	MARTIN - HAUTEVILLE PICARD	
VOIRIE-URBANISME-PERSONNEL MUNICIPAL	RECOQUE	HAUTEVILLE - PICARD (hameaux) JOUBERT (bourg)	
JEUNESSE-TOURISME-SPORT-GITES- CAMPING	GEORGET	RECOQUE - ALLARD LACROIX - MARTIN	BRIZET M.H.
EVENEMENTS FESTIFS ET CULTURELS, ASSOCIATIONS, COMMUNICATION	LACROIX	MARTIN	BRIZET M.H. DAURELLE C. CHAMORET M.
ACTION ECONOMIQUE	ALLARD	MATICHARD (artisanat) ALLARD (site internet)	CHAMORET M. (commerçants)
AGRICULTURE-SYNDICAT PARAGRELE et FORET	PICARD	GEORGET RECOQUE HAUTEVILLE	



Autres points à l'ordre du jour:

- Indemnité au trésorier payeur général :

Question soumise au vote: « Donne-t-on une indemnité égale à 100 % du montant légal au trésorier payeur pour 2014 ? » Réponse non à l'unanimité (10 voix)

Nous le solliciterons ponctuellement pour avoir son avis sur le budget de la commune, et nous nous déplacerons à Ambert.

- Déneigement :

Convention avec le Conseil Général : Autoriser l'intervention du service hivernal sur les sections de routes départementales « lame baissée ».

Question soumise au vote : Réponse oui à l'unanimité (10 voix)

- Représentant au bureau de la Communauté de Communes.

Mr ALEXANDRE, Maire se porte candidat : Proposition acceptée à l'unanimité (10 voix)

- Commission d'appel d'offre

Le Maire et les trois adjoints sont proposés dans cette commission: Proposition acceptée à l'unanimité (10 voix)

- Commission communale des impôts

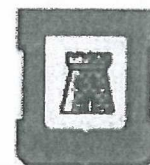
24 noms (12 titulaires et 12 suppléants) doivent être proposés par le Conseil Municipal, 6 titulaires et 6 suppléants seront retenus. La liste est en cours de création. L'accord des personnes proposées sera obtenu avant l'élaboration de la liste définitive.

Questions diverses :

- Camping :

Deux propriétaires de Mobile-Home souhaitent avoir un emplacement pour garer leur camping-car à l'intérieur du camping pendant la période estivale. Actuellement les camping-cars sont garés sur les emplacements extérieurs.

Le Conseil Municipal met à disposition deux emplacements en mode « stationnement » en interdisant l'habitation des camping-cars. Dans le cas contraire le tarif journalier en vigueur sera appliqué. De plus le Conseil Municipal précise qu'il sera demandé à ces deux propriétaires de libérer les emplacements en cas de forte affluence au camping durant la période estivale. Le tarif de location proposé pour le stationnement des camping-cars est de 320 € / place / an au lieu de 520 €.



- Réunion projet « cœur de bourg »

Le Conseil Municipal demande de décaler la réunion prévue le 24/04/14 avec la société Alpage. Cette réunion avait pour but la poursuite des travaux d'étude de ce projet. Les nouveaux membres du Conseil Municipal doivent préalablement prendre connaissance de ce dossier.

- Tarif de location des gîtes :

Après lecture des tarifs actuellement pratiqués pour les gîtes communaux il n'est pas demandé de modification de ceux-ci pour l'année 2014-2015, sauf concernant la location le week-end en période hivernale où le coût de chauffage est trop important.

Rappel des tarifs actuels (<http://www.gites-de-france.com>) :

Période	Semaine (7 nuits) 5 places / 6 places	Week-end (2 nuits) 5 places / 6 places	½ semaine (4 nuits) 5 places / 6 places
Haute Saison du 05/07/2014 au 29/08/2014	380€ / 440€		
Moyenne Saison du 10/05/2014 au 04/07/2014 du 30/08/2014 au 26/09/2014	210€ / 220€	105€ / 110€	158€ / 165€
Vacances Noel du 21/12/2013 au 03/01/2014	210€ / 220€		
Vacances Février du 15/02/2014 au 14/03/2014	210€ / 220€		
Vacances Toussaint – Printemps du 26/10/2013 au 01/11/2013 du 12/04/2014 au 09/05/2014 du 18/10/2014 au 31/10/2014	210€ / 220€		
Basse Saison du 02/11/2013 au 20/12/2013 du 04/01/2014 au 14/02/2014 du 15/03/2014 au 11/04/2014 du 27/09/2014 au 17/10/2014	140€ / 150€	70€ / 75 €	105€ / 113€

Le Conseil Municipal souhaite laisser l'exclusivité à Gîte de France pour la gestion des locations. Néanmoins nous assurerons aussi la promotion de nos gîtes par d'autres canaux (Isabelle MARTIN).

Des offres promotionnelles seront proposées quelques semaines avant certaines périodes de vacances si le taux de remplissage n'est pas satisfaisant : Dès Pâques 2014.

Les tarifs promotionnels proposés sont les suivant (Pour Pâques 2014) :

. Gîte 5 places : 170 €/semaine au lieu de 210 €

. Gîte 6 place : 180 €/semaine au lieu de 220 €



- Sécurité au Château :

Un arrêté Municipal sera pris pour demander la mise en place d'une barrière permettant de sécuriser le mur surplombant le terrain de boules.

- Sécurité à Coussanges :

Un courrier sera envoyé au propriétaire d'une maison en ruine en bordure de la route à Coussanges pour le sensibiliser sur les risques encourus en cas d'éboulement.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 11h30.

Le Maire

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned to the right of the text 'Le Maire'.